Livradois-Forez PARC NATUREL RÉGIONAL EN AUVERGNE

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ



Lettre d'information aux **maires** et **élus au tourisme** du Livradois-Forez

Périmètre et missions

La Maison du tourisme du Livradois-Forez assure d'une part des missions déléguées par des intercommunalités et de l'autre celles liées a une convention de partenariat avec le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.
De fait, elle propose des services différents sur 2 périmètres distincts.

En son cœur
- Périmètre : 4 communautés de communes membres (Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom communauté, Entre Dore et Allier) soit 127 communes.
- Missions : la Maison du tourisme assure l'ensemble des missions confiées dans le cadre d'une délégation de la compétence « promotion du tourisme dont création d'office de tourisme ».

En ses « bordures »
- Périmètre : 64 communes labellisées « Parc naturel régional » en dehors des 4 communautés de communes ci-dessus.
- Missions : la Maison du tourisme n'assure qu'une partie des services considérant que c'est aussi le territoire de compétence d'autres offices de tourisme.
  - › Promotion de l'ensemble de l'offre touristique public gratuite.
  - › Partenariat possible avec les prestataires engagés dans des démarches soutenues par le syndicat mixte du PNR (marque Livradois-Forez, marque Valeur Parc, réseaux touristiques : Route des Métiers, etc.)
  - › Promotion possible des sites touristiques d'envergure (ex : abbaye de la Chaise-Dieu, etc.) et d'hébergement présent sur un circuit itinérant.

La Maison du tourisme du Livradois-Forez est un office de tourisme intercommunautaire créé par 4 communautés de communes (Ambert Livradois-Forez, Billom communauté, Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne) et le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Comme tous les offices de tourisme de France, la Maison du tourisme a pour vocation d'inciter les vacanciers à découvrir le territoire puis à les renseigner et les accueillir dans les meilleures conditions.

Mais elle s'engage de plus en plus à faire connaître les activités de loisirs possibles aux habitants : visites de musées, balades à faire, activités nautiques ou hivernales, etc.

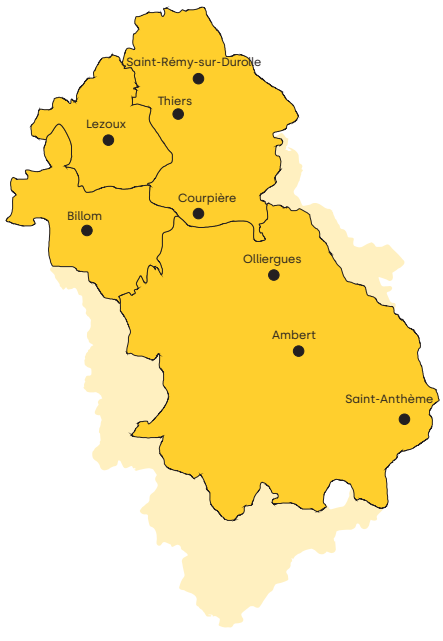
Dans le cadre de ses missions, la Maison du tourisme souhaite aussi développer des partenariats avec l'ensemble des communes du territoire pour contribuer collectivement à l'attractivité de la destination.

C'est l'objet de cette lettre : présenter les services et pistes de partenariat possible entre les communes du Livradois-Forez et la Maison du tourisme.

L'équipe de la Maison du tourisme est à la disposition de tous les élus de la destination. Vous retrouverez leurs coordonnées en dernière page.

Bonne lecture.

Frédéric CHONIER
Président de la Maison du tourisme du Livradois-Forez



Exemples de partenariat entre les communes et la Maison du tourisme

1 - PACK PARTENAIRE
(ex. : commune d'Arlanc)

La commune d'Arlanc gère le Jardin pour la Terre, le musée de la Dentelle et le village pour la Terre). Elle souscrit depuis de nombreuses années à un pack partenaire. Elle bénéficie ainsi d'une promotion de la Maison du tourisme pour l'ensemble de ses équipements publics (magazine, site internet, réseaux sociaux, etc.).

2. MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTS
(commune de Châteldon)

La commune de Châteldon met à disposition des visiteurs et des habitants des brochures de la Maison du tourisme.

3. SITE INTERNET
(ex. : commune de Billom)

La commune de Billom a bien mis en évidence sur son site internet de nombreuses informations touristiques et de loisirs avec de nombreux liens vers le site internet de la destination, le site internet randonnée, les vidéos réalisées par la Maison du tourisme. Une mine d'informations remises à jour.



1 – Pack partenaire

La Maison du tourisme fait la promotion des équipements publics accessibles gratuitement aux visiteurs (sentiers de randonnée, monuments, sites naturels, etc.). Par contre, si la commune est exploitant ou gérant d'un équipement touristique (camping, gîte, base de loisirs, musée, etc.) et qu'elle souhaite bénéficier de la promotion de la Maison du tourisme, elle doit en devenir partenaire en souscrivant à « **un pack partenaire** ».

Intérêt
Bénéficier de services pour améliorer l'accueil de vos visiteurs, développer la promotion et la commercialisation de votre structure.

Exemple de service
Valorisation de vos structures sur le site internet, mise à disposition d'un logiciel de vente en ligne, programme de formation pour la promotion et commercialisation de votre équipement, etc. Le prix varie en fonction de l'équipement.

Plus d'informations :
https://urlr.me/5j6GEM

Particularité pour les communes hors des 4 communautés de communes membres de la MDT mais sur le PNR (secteur Loire, Haute-Loire, Pays d'Issoire) : pas de pack partenaire possible si la structure touristique n'est pas au moins dans l'un des cas de figure suivants :

Membre d'un **réseau touristique** soutenu par le syndicat mixte du PNR (Route des Métiers, Sur les Pas de Gaspard, etc).

- Bénéficiaire de la **marque Livradois-Forez** *(voir point 8)*
- **Site majeur**
- **Structure d'hébergement** présent sur un circuit itinérant.

Vos contacts

Audrey Chassagnon,
audrey.chassagnon@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 73 82 61 90

Cindy Frizon,
cindy.frizon@vacances-livradois-forez.fr

2 – Mise à disposition des documents de la Maison du tourisme en mairie

La Maison du tourisme peut fournir gracieusement plusieurs documents touristiques et un présentoir. L'objectif est de donner des idées loisirs aux vacanciers de la commune mais aussi à leurs habitants.

- Le **magazine vacances et loisirs** *(publication annuelle).*
- La **carte tourisme et patrimoine** *(publication annuelle).*
- Le **guide des balades nature et patrimoine** *(publication annuelle),*
- Pour recevoir les nouveautés (à partir de mars), un bon de commande vous sera envoyé.
- Livraison effectuée par la Maison du tourisme : soit par courrier (en début de saison), soit lors de tournée.

Votre contact

Cindy Frizon,
chargée de la diffusion de la documentation
cindy.frizon@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 73 82 61 90

3 – Valorisation des sites internet de la Maison du tourisme sur le site internet de la mairie

Le site internet de la mairie est une source d'information pour les habitants et les visiteurs. La Maison du tourisme invite l'ensemble des communes à y présenter ses deux sites internet :

- Le site internet vacances : **https://www.auvergne-livradois-forez.com**
- Le site internet randonnée : **https://www.livradois-forez-rando.fr**

Il vous suffit simplement d'intégrer les liens ci-contre. Vous pouvez également présenter sur votre site internet un listing des animations et les hébergements de la commune. La Maison du tourisme vous fournit pour cela un « widget ».

Votre contact

Margaux Bardy, webmarketeuse
margaux.bardy@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 73 80 66 52

4 – Valorisation et entretien des sentiers de randonnée de la commune

Les communautés de communes ont confié à la Maison du tourisme, la coordination de la politique et de l'entretien des sentiers de randonnée. En concertation avec l'association Randonnée en Livradois-Forez, la Maison du tourisme assure le suivi de l'entretien et du balisage, ainsi que la promotion de l'ensemble des circuits de randonnée.



• En termes d'entretien, un bénévole de Randonnée en Livradois-Forez assure tous les ans un suivi de l'itinéraire. En cas de souci, la Maison du tourisme en informe (en fonction des secteurs), la commune ou la communauté de communes. En termes de promotion voir le site internet dédié : **https://www.livradois-forez-rando.fr**

• Si un élu, un agent ou un habitant de la commune a identifié des problèmes sur un itinéraire, il peut contacter la MDT.

Particularité pour les communes hors des 4 communautés de communes membres de la MDT mais sur le PNR (secteur Loire, Haute-Loire, Pays d'Issoire) : la Maison du tourisme n'entretient que les sentiers de découverte et circuits itinérants (tour VTT, etc.) créés par le syndicat mixte du PNR.

Votre contact

Antoine Horteur, chargé de la randonnée
antoine.horteur@vacances-livradois-forez.fr Tél. 04 73 95 57 98

5 – Valorisation des animations de la commune

La Maison du tourisme contribue à la valorisation de l'ensemble des animations locales via différents supports :

• Dans l'agenda du site internet de la Maison du tourisme :
https://urlr.me/zwGn2s

• Dans l'agenda papier mensuel (ou hebdomadaire en fonction des saisons) des animations, réalisé localement par la Maison du tourisme ;

• Éventuellement, en fonction de l'animation, sur les sites internet d'Auvergne Destination et dans les guides des festivités édités par d'autres partenaires (La Montagne, la Gazette, etc.).

Pour en bénéficier, les communes qui organisent des animations sont invitées à saisir les informations dans une base de données via le lien suivant :
https://urlr.me/rhZ6d3
Elles peuvent également communiquer ce lien à leurs associations locales (par mail, sur leur site internet, etc.)

La MDT reste à disposition des collectivités qui organiseraient des réunions avec leurs associations locales pour leur présenter la façon dont elles peuvent contribuer à leur promotion.

Votre contact

Marie Cornée,
chargée de la billetterie
marie.cornee@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 44 44 96 48

6 – Billetterie des animations de la commune

Si votre commune organise des animations avec une billetterie, la Maison du tourisme peut se charger de les revendre dans les bureaux d'information touristique et sur son site internet. La commission de revente est de 6 %.

La billetterie est présentée sur le site internet à la rubrique suivante :
https://urlr.me/PCHTEX

Votre contact

Catherine Vitry,
chargée de la billetterie
catherine.vitry@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 73 80 66 52

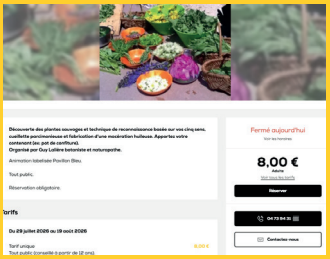
RANDONNÉE
(ex. : commune d'Échandelys et Églisolles)

Ces deux communes sont très impliquées dans le suivi de l'entretien des sentiers de randonnée de leur commune en concertation avec la Maison du tourisme et Randonnée en Livradois-Forez



BILLETTERIE
(ex. : commune de Saint-Rémy-sur-Durolle...)

La commune de Saint-Rémy-sur-Durolle organise des balades « plantes médicinales » pendant la saison estivales. La Maison du tourisme en fait la promotion et les revend sur son site internet et dans ses bureaux d'information touristique.



MARQUE LIVRADOIS-FOREZ
(ex : commune de Thiers)

La commune de Thiers valorise la marque Livradois-Forez sur l'ensemble de ses supports de communication : journal de la mairie, courrier de la mairie, programmation culturelle, affiches, etc. Elle contribue ainsi à développer un sentiment d'appartenance au territoire.



7 – Réservation en ligne des hébergements communaux

La Maison du tourisme propose, pour les communes partenaires, un logiciel de réservation des hébergements.

Votre contact

Christophe Chavarot, chargé de la commercialisation en ligne
christophe.chavarot@vacances-livradois-forez.fr Tél. 04 44 44 96 47

8 – Présentation de la Maison du tourisme au sein du bulletin municipal

La Maison du tourisme met à la disposition des communes qui le souhaitent un petit texte de présentation à intégrer dans le journal municipal.

Plus d'informations :
- Bilan d'activité de l'année : **https://urlr.me/PMpwaj**

9 –Valorisation de la Marque Livradois-Forez sur les supports de la commune

Le Parc naturel régional Livradois-Forez et la Maison du tourisme ont créé la marque territoriale « Livradois-Forez » et sa signature « Parc naturel régional en Auvergne ». L'objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs locaux et des collectivités locales de développer l'attractivité du territoire, de partager l'identité du territoire, ses valeurs et de valoriser ses dynamiques.

Adopter la marque Livradois-Forez et utiliser les éléments visuels, permet à votre commune d'intégrer un projet collectif en faveur du développement et du rayonnement du Livradois-Forez.

Les communes volontaires sont invitées à l'utiliser sur leurs différents supports d'information et de communication. Il suffit de s'inscrire sur la plateforme en ligne dédiée.

Plus d'information : **https://marque.livradois-forez.com/**

Votre contact

Mégane Socier-Mathey,
chargée de la marque Livradois-Forez
megane.socier@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 73 95 47 06

10 – Suivi de l'actualité de la Maison du tourisme du Livradois-Forez

Vous souhaitez suivre l'actualité de la Maison du tourisme

- Page Facebook vacances : **https://urlz.fr/j5cX**
- Page Facebook professionnel : **https://urlz.fr/j5d6**
- Instagram : **https://urlz.fr/j5de**
- Espace pro (vous trouverez tous les comptes-rendus de réunions, les rapports, les études, etc.) : **https://urlz.fr/j5dj**

11 – Promotion des équipements publics

La Maison du tourisme fait la promotion de l'ensemble des équipements publics situés sur les 4 communautés de communes membres de la Maison du tourisme et du syndicat mixte du PNR Livradois-Forez : église, sites naturels, sentiers de randonnée, etc.



12 – Les communes avec un bureau d'information touristique

La Maison du tourisme propose aux maires et à leurs équipes municipales intéressés de rencontrer en début de saison les équipes de conseillers en séjour des bureaux d'information de la commune et à faire une visite commentée du bourg ou de la ville.



13 – Cadeaux nouveaux arrivants

Pour les communes organisant des pots d'accueil des nouveaux arrivants, la Maison du tourisme offre des bons gratuits pour des balades nature et patrimoine.

Votre contact

Marie Cornée,
chargée de la billetterie
marie.cornee@vacances-livradois-forez.fr
Tél. 04 44 44 96 48

Retrouvez l'organigramme de l'ensemble de l'équipe : **https://urlr.me/9rbdja**

Association Loi 1901 - Immatriculation Atout France : IM063150003 - Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Responsabilité civile professionnelle : MMA IARD